



LES ESSENTIELS JURIDIQUES

L'ENTRÉE ET LE SÉJOUR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Acquérir une bonne connaissance des textes juridiques et savoir les utiliser

OBJECTIFS

- Identifier les bases juridiques de l'entrée et du séjour des personnes étrangères en France
- Faciliter les démarches juridiques d'accueil des personnes étrangères en France

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Alternance d'exposés théoriques, d'études de documents juridiques et de cas pratiques
- Support de formation et ressources documentaires
- Cette formation est basée sur l'analyse de cas concrets concernant des situations rencontrées dans les groupes Emmaüs

PROGRAMME

- L'entrée en France
- Le droit d'asile
- Le séjour en France
- Le refus de séjour
- L'accompagnement pour les personnes en situation irrégulière

ÉVALUATION

- Validation et évaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Remise d'une attestation de fin de formation

PUBLIC

- Bénévoles, ami-es accompagnant des personnes étrangères dans leurs démarches administratives
- Salarié-es
- Responsables, directeurs-trices

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours en présentiel (14 heures)

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 10 à 15 stagiaires maximum

TARIF

Inter groupes (cf. CGV)

Prise en charge par Emmaüs France des frais pédagogiques et repas du midi. Réservations et frais annexes à la charge des groupes : hébergement, transports, repas du soir.

FORMATIONS

COMPLÉMENTAIRES

- La situation juridique des personnes étrangères
- Toutes les formations spécifiques du Gisti



DATES, LIEUX,
INSCRIPTION EN LIGNE